

## Demande de relevés de notes en anglais



### Date(s)

du 1 septembre 2018 au 31 août 2019

### Lieu(x)

Bâtiment F (Simone Veil)

**Demande de formulaire à retourner à Mme CERTAIN- Bureau 101a**

Les étudiants souhaitant avoir une traduction de leurs relevés de notes en anglais pour suivre des LLM dans des pays anglo-saxon doivent faire une demande de transcript via un formulaire. Le règlement s'effectue auprès de l'agence comptable au bureau R16.

La prestation comprend les duplicatas des relevés de notes de l'étudiant, les transcripts établis par l'UFR, le tout expédié en lettre recommandée avec A.R. à l'Université étrangère. L'étudiant devra joindre obligatoirement les photocopies de ses diplômes, ou autres documents obligatoires ne pouvant être obtenus que par l'étudiant.

**La demande sera traitée dans un délai d'un mois minimum (attention en période d'inscriptions et d'examens le délai sera plus long).**

Mis à jour le 20 mars 2019

### ▶ Contact :

[script@liste.parisnanterre.fr](mailto:script@liste.parisnanterre.fr)

### ▶ Fichier joint

[de dossier avec transcripts barreau américain.pdf](#) (PDF, 201 Ko)

### ▶ TARIFS

pour les LLM au format PDF : 50€

pour le barreau de New-York ou dossier LSAC : 100€  
pour le barreau de New-York suite à une traduction antérieure : 35€  
sans envoi ou exemplaire supplémentaire sans envoi (PDF) : 15€  
avec envoi ou exemplaire supplémentaire avec envoi : 35€

<https://www.terre.fr/demande-de-relevés-de-notes-en-anglais-822074.kjsp?RH=1476802357384>